



Paris, le 9 janvier 2015

Nous sommes CHARLIE !

Des journalistes qui n'avaient pour armes que l'humour et leurs crayons pour lutter contre l'intolérance ont été assassinés : Charb, Cabu, Wolinski, Tignous, Honoré et aussi Bernard Maris, économiste, Mustapha Ourrad, correcteur, Elsa Cayat, psychanalyste, Michel Renaud, ancien directeur de cabinet du maire de Clermont, Frédéric Boisseau, agent d'entretien, Franck Brinsolaro, brigadier au service de la protection, Ahmed Merabet, agent de police.

Après la sidération et l'effroi qui ont submergé la CAN du SNPES-PJJ/FSU réunie à deux pas du siège de Charlie Hebdo, c'est la solidarité, la révolte et la mobilisation qui nous animent pour défendre tous ensemble la liberté d'expression, pour combattre l'injustice sociale, l'exclusion le racisme et promouvoir d'autres choix de société, sans céder à la peur et au repli sur soi.

Notre solidarité avec Charlie Hebdo ne peut s'accommoder d'aucune forme de stigmatisation, d'attaques ou d'agressions à l'égard d'une catégorie de population en raison de ses origines ou de ses croyances.

Nous n'accepterons pas non plus que l'attentat perpétré contre ce journal serve de prétexte à promulguer de nouvelles lois liberticides qui n'ont jamais garanti une quelconque efficacité pour lutter contre de tels actes.

Le syndicalisme a une responsabilité pour proposer des alternatives sociales qui permettent à tous de trouver leur place dans une société plus juste. Or cette nouvelle année voit la confirmation et l'amplification des politiques libérales alors que la situation sociale dans le pays reste marquée par les effets dévastateurs de la crise. Pourtant le gouvernement persiste dans la conduite d'une politique libérale qui se révèle, chaque jour un peu plus impuissante à trouver des solutions pour sortir de la crise. Aujourd'hui 22% de la population active est touchée par un chômage et un sous-emploi en constante augmentation.

L'année dernière avait commencé par l'annonce du pacte de responsabilité censé créer de l'emploi par l'allègement des charges des entreprises. Elle s'est poursuivie par la mise en place des politiques d'austérité touchant principalement les services publics. Ce pacte de responsabilité s'applique à compter du premier janvier 2015. Déjà, les effets de cette politique affaiblissant les services publics se sont fait sentir à l'Education Nationale, ministère soi-disant préservé mais où l'éducation prioritaire sort perdante du point de vue des moyens alloués. C'est une illustration supplémentaire des effets de cette politique. La FSU appelle d'ores et déjà les personnels de l'enseignement à une journée de grève le 3 Février dans la foulée des différents mouvements d'enseignants et de parents d'élèves qui ont émergé début décembre pour la défense de l'éducation prioritaire.

Ces mobilisations sont d'autant plus indispensables qu'à l'Education Nationale comme ailleurs, ce sont les plus fragilisés qui payent l'addition. Au contraire, c'est vis-à-vis d'eux que les politiques publiques devraient faire preuve d'ambition. Nous le constatons aussi à la PJJ où les budgets de fonctionnement continuent de baisser et les moyens en personnels, adaptés aux besoins éducatifs restent insuffisants. Les budgets de la PJJ demeurent captés par l'enfermement pour continuer d'offrir une

vitrine factice à une politique de fermeté. La priorité à la Jeunesse affirmée sans cesse par ce gouvernement ne profite décidément pas à celle qui en a le plus besoin.

Cette politique continue de creuser les inégalités et de générer de la désespérance sociale.

Dans ce contexte, les idées xénophobes et racistes continuent de se répondre. Dans les grands médias, il ne s'agit plus d'idées marginales mais d'opinions parmi d'autres.

Aujourd'hui, les ROMS représentent la figure du pauvre parmi les pauvres dérangeante à cause de la peur que l'extrême pauvreté renvoie. Non seulement leurs campements sont démantelés mais une municipalité a osé refuser une tombe pour l'enterrement d'un nouveau-né.

Une autre figure incarnant le bouc émissaire par excellence émerge aussi de façon inquiétante : celle du « musulman » à travers laquelle sont aujourd'hui concentrés tous les amalgames et tous les débats sur une immigration qui détruirait une identité nationale fantasmée.

Pour combattre ces idées funestes, pour construire une société égalitaire et solidaire pour offrir des perspectives à la jeunesse, il y a urgence à mettre la question sociale et les alternatives à la crise au cœur du débat public. Faute de quoi les populations les plus précarisées et la jeunesse la plus fragilisée continueront à être exposées aux dérives religieuses sectaires.

Les personnels de la PJJ sont les témoins privilégiés des effets destructeurs de la crise économique et sociale sur des adolescents en manque profond de repères et de plus en plus souvent confrontés à l'exclusion sociale. Mais aujourd'hui, dans une société sans idéal collectif et en manque dramatique de perspectives, d'autres franges de la jeunesse sont touchées par ces dérives.

Face à cela, la question de l'éducation est un enjeu central pour transmettre les valeurs d'humanisme et de respect de l'autre.

C'est tout le contraire d'une éducation émancipatrice qui a été mis en place ces quinze dernières années avec les lois sécuritaires concernant la jeunesse délinquante : mise à l'écart, enfermement, action éducative exclusivement sous la contrainte ont été les principales réponses. Cette conception de l'éducation, si elle répond à des préoccupations de maintien de l'ordre ne permet pas aux jeunes en difficulté de s'insérer durablement dans la société.

Au moment où le ministère de la justice s'apprête à présenter une réforme de la justice des mineurs, nous soutenons que les principes fondateurs de l'ordonnance de 45 sont plus que jamais d'actualité. Ils parient résolument sur l'avenir en prenant fait et cause pour le droit à l'éducation de la jeunesse en difficulté. De ce point de vue, l'ambition pour la jeunesse ne peut être tempérée par les intérêts soit disant contradictoires des victimes et de la société.

Si les dispositifs sécuritaires introduits durant la dernière décennie doivent être supprimés, l'ordonnance de 45 reste une référence incontournable dans son projet humaniste et progressiste. Le 2 février 2015, lors du 70^{ième} anniversaire de l'ordonnance de 45 sera pour nous et nos partenaires, l'occasion d'exprimer ce positionnement. Le projet de loi sur un droit des mineurs spécifique n'est pas en l'état un texte progressiste. S'il revient sur de nombreuses dispositions sécuritaires votés et intégrés dans l'ordonnance après 2002, il ne remet pas en cause les centres fermés et l'intervention permanente de la PJJ au sein de la détention, c'est pourquoi nous sommes opposés à son abrogation.

Le SNPES-PJJ/FSU se prononce pour une réforme progressiste de l'ordonnance de 45 et des moyens ambitieux pour permettre aux professionnels de la PJJ de déployer une action véritablement éducative. Nous continuons d'exiger la réorientation des moyens alloués à l'enfermement vers les structures éducatives.

La CAN invite les collègues à résister à toute forme d'instrumentalisation de la situation par des demandes d'informations ou de questionnaires, au prétexte de détecter les risques d'islamisation de jeunes pris en charge à la PJJ. Dans certains services des questionnaires abusifs arrivent. Ils réduisent le jeune à des comportements, des attitudes qui nient leur problématique individuelle et singulière.

Suite à l'attentat perpétré contre Charlie Hebdo, le SNPES-PJJ/FSU appelle les personnels de la PJJ à participer à tous les rassemblements et manifestations de solidarité qui auront lieu dans les jours prochains notamment le dimanche 11 janvier 2015 à Paris et dans toute la France à l'initiative des organisations syndicales.

L'impertinence de CHARLIE-HEBDO doit continuer !